



200 Boulevard du Four à Chaux
06110 LE CANNET
Tél : 04 92 59 20 70
Fax : 04 93 43 42 14
excocannes@exco.fr
www.excocotedazur.fr

FRATERNITE GENERALE

Association déclarée par application de la Loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901

11, Square Sainte Croix de la Bretonnerie

75004-PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

200 Boulevard du Four à Chaux
06110 LE CANNET
Tél : 04 92 59 20 70
Fax : 04 93 43 42 14
excocannes@exco.fr
www.excocotedazur.fr

Aux membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FRATERNITE GENERALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Cannet, le 09 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes

PATRICK AUMERAS



EXCO C.A. AUDIT

**Association
FRATERNITE
GENERALE**

BILAN (AVANT REPARTITION) AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	31/12/2018			31/12/2017
	BRUT	AMORTISSEMENT PROVISION	NET	NET
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Droits audiovisuels	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits audiovisuels en cours et avances	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels outillages	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêt	0,00		0,00	0,00
Autres	0,00		0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
En-cours de production	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises				
AV ET ACPT VERSES SUR COMMANDE				
CREANCES D'EXPLOITATIONS (3)				
Clients et comptes rattachés	6 000,00	20 000,00	(14 000,00)	22 000,00
Autres créances d'exploitations	43 430,20		43 430,20	45 496,53
CREANCES DIVERSES (3)	0,00		0,00	99,00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00		0,00	0,00
DISPONIBILITE	72 688,90		72 688,90	48 106,59
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avances	0,00		0,00	0,00
TOTAL (II)	122 119,10	20 000,00	102 119,10	115 702,12
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)	0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	122 119,10	20 000,00	102 119,10	115 702,12
(1) Dont droit au bail		0,00		0,00
(2) Dont à moins d'un an		0,00		0,00
(3) Dont à plus d'un an		0,00		0,00



PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital Social (1)	0,00	0,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale	0,00	0,00
Autres réserves	0,00	0,00
Report à nouveau	(23 400,10)	51 638,34
RESULTAT DE L'EXERCICE	62 610,21	(75 038,44)
Acompte sur dividendes		
Subvention d'investissement	0,00	0,00
TOTAL (I)	39 210,11	(23 400,10)
AUTRES CAPITAUX PROPRES		
Avances sur recettes	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGE		
Provisions pour risques	5 000,00	45 000,00
Provisions pour charge	0,00	0,00
TOTAL (III)	5 000,00	45 000,00
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissement financier (3)	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières divers	0,00	0,00
AVANCE ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDE EN COURS	0,00	0,00
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 746,00	51 273,49
Dettes fiscales et sociales	12 162,99	32 511,93
Autres dettes	10 000,00	10 316,80
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisation et cpte rattaches		
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	0,00	0,00
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION (2)		
Produits constatés d'avance	10 000,00	0,00
TOTAL (IV)	57 908,99	94 102,22
Ecart de conversion passif (V)	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	102 119,10	115 702,12
(1) Ecart de réévaluation incorporée au Capital		
(2) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(3) Dont concours bancaire et solde créditeur de banque	0,00	0,00



**Association
FRATERNITE
GENERALE**

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2018

	31/12/2018	31/12/2017
	TOTAUX	TOTAUX
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
VENTES DE MARCHANDISES		
PRODUCTIONS VENDUES		
Biens	50 500,00	36 000,00
Services	50 500,00	
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	50 500,00	36 000,00
Dont à l'exportation 72 950,53		
PRODUCTIONS STOCKEES	0,00	0,00
PRODUCTIONS IMMOBILISEES	0,00	0,00
SUBVENTION D'EXPLOITATION	387 133,38	273 500,00
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	-75,05
AUTRES PRODUITS	0,00	1,18
TOTAL (I)	437 633,38	309 426,13
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		
Achats et prestations spécifiques	0,00	181 205,58
Locations de films		
Achats d'espace publicitaire		
Frais de fabrication et commerciale cassette video		
Autres		
Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	
Services extérieurs		
Personnel extérieur	0,00	
Loyer crédit-bail mobilier		
Loyer crédit-bail immobilier		
Autres	0,00	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
Sur rémunération	3 808,66	4 836,46
Autres	1 027,80	3 166,89
CHARGES DE PERSONNEL		
Traitements et salaires	145 645,58	199 037,17
Charges sociales	53 391,59	161 195,13
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Sur immobilisations: amortissements	0,00	0,00
Sur immobilisations: provisions		
Sur actif circulant: provisions		
Pour risques et charges: provisions	20 000,00	0,00
AUTRES CHARGES	9 943,96	1 016,10
TOTAL (II)	415 023,17	339 464,57
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	22 610,21	(30 038,44)
(1) Dont produit afférent à des exercices antérieurs		
(2) Dont charge afférente à des exercices antérieurs		



**Association
FRATERNITE
GENERALE**

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2018

	31/12/2018	31/12/2017
	TOTAUX	TOTAUX
QUOTES-PARTS RESULTAT SUR OPERATION FAITE EN COMMUN		
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE (III)		
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
DE PARTICIPATIONS (3)		
AUTRE VALEUR MOBILIERE ET CREANCE ACTIF IMMOBILISEE	0,00	0,00
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISION, TRANSFERT DE CHARGE FINANCIERE	0,00	0,00
DIFFERENCE POSITIVE DE CHANGE	0,00	0,00
PRODUIT NET DE CESSION DE VMP/COMPTE A TERME	0,00	0,00
TOTAL (V)	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES (4)	0,00	0,00
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	0,00	0,00
CHARGES NETTES SUR CESSION VMP	0,00	0,00
TOTAL (VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	0,00	0,00
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV+V-VI)	22 610,21	(30 038,44)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATION DE GESTION	0,00	0,00
SUR OPERATION EN CAPITAL		
Produit de cession d'élément d'actif		
Subvention investissement rapportée au resultat	0,00	0,00
Autres		
REPRISE SUR PROVISION, TRANSFERT DE CHARGE	45 000,00	0,00
TOTAL (VII)	45 000,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATION DE GESTION	5 000,00	45 000,00
SUR OPERATION EN CAPITAL	0,00	0,00
Valeur comptable élément actif cédé		
Autres		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00
Dotation aux provisions réglementées		
Dotation aux amortissements et autres provisions	0,00	
TOTAL (VIII)	5 000,00	45 000,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	40 000,00	(45 000,00)
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT DE L'ENTREPRISE		
IMPOTS SUR LE BENEFICE	0,00	0,00
CREDIT IMPOTS FAMILLE	0,00	0,00
CREDIT IMPOTS CICE	0,00	0,00
CREDIT IMPOTS AUDIOVISUEL	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	62 610,21	(75 038,44)
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont charges concernant les entreprises liées		



Association FRATERNITE GENERALE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

SOMMAIRE

	Pages
A) Faits caractéristiques de l'exercice	2-3
B) Evénements postérieurs à l'exercice	4
C) Principes, règles et méthodes comptables	4-5
1- Principes	4
2- Immobilisations corporelles	4
3- Valeurs mobilières de placement	4
4- Subventions d'investissement	5
5- Provision pour indemnités départ à la retraite	5
6- Changement de méthode comptable	5
D) Notes sur le bilan	6-10
1. Tableau de mouvements des Immobilisations	6
2. Tableau de mouvements des Amortissements	7
3. Détail des immobilisations financières	8
4. Etat des échéances des créances	8
5. Etat des produits à recevoir	8
6. Valeurs mobilières de placement	8
7. Etat des subventions	9
8. Tableau de mouvement des provisions	9
9. Etat des échéances des dettes	10
10. Etat des charges à payer	10
E) Notes sur le compte de résultat	11
1. Chiffre d'affaires	11
2. Autres produits	11
3. Reprises sur provisions et transferts de charges	11
F) Engagements hors bilan	12
1. Engagements donnés	12
2. Engagements reçus	12
3. Sûreté réelle	12
4. Engagements au titre du DIF	12



ANNEXE AUX COMPTES GENERAUX

A) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2018 avant répartition du résultat, totalise la somme de **102 119 €**.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de : **+62 610 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/2018 au 31/12/2018**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Social

Des CDD ont été engagés sur la période considérée. Aucun n'est encore actif au 31/12/2018.

Informations complémentaires :

L'appui logistique de Cinétévé

Notre Association a bénéficié des compétences de Cinétévé pour la gestion administrative, juridique et financière de notre Association. De même, Cinétévé a accepté d'assurer pour le compte de l'Association la fabrication des clips audiovisuels ainsi que le recrutement et la gestion administrative de plusieurs collaborateurs pour des actions dédiées. Ces relations ont été formalisées dans une convention réglementée approuvée par notre Association en Assemblée Générale en date des 26 juin 2018.

D'autre part, 2 autres partenaires ont aidé notre association :

- RENAULT par un prêt de véhicule pendant 6 mois, valorisé à 17 480 €

- NIKKON par le prêt de 2 appareils photos et le don de 3 autres (cadeau pour le concours photo), valorisé à 10 596 €

B) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

C) PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES1- Principes

Les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur :

- Le Plan Comptable Général pour les associations (règlements de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) N° 2014-03)

Et en particulier :

- Le règlement du CRC N° 2002-10, N° 2003-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation et N°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux recommandations et règles comptables préconisées

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2- Immobilisations corporelles et incorporelles :

Néant

3- Valeurs mobilières de placement

Néant

4- Subventions d'investissement

Néant

D) NOTES SUR LE BILAN**1 - TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS** (chiffres exprimés en €)

Néant



2 - TABLEAU DE MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS (chiffres exprimés en €)

Néant

3 - DETAIL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (chiffres exprimés en €)

Néant

4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES (chiffres exprimés en €)

Nature	Montant	Échéances	
		Jusqu'à un an	A plus d'un an
De l'Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'Actif circulant	29 430	29 430	0
Fournisseurs débiteurs	430	430	
Clients douteux ou litigieux	-20 000	-20 000	
Autres créances clients	6 000	6 000	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
Subventions à recevoir	43 000	43 000	
Société de Monceau	0		
Produits à recevoir	0	0	
Débiteurs divers	0	0	
Total	29 430	29 430	0

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

0

(2) Prêts remboursés au cours de l'exercice

0

Emprunts, dettes contractés auprès des membres

0

5 - PRODUITS A RECEVOIR (chiffres exprimés en €)

Néant

6 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (chiffres exprimés en €)

Néant

7 - DETAIL DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (chiffres exprimés en €)

Néant

8 - TABLEAU DE MOUVEMENT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN (chiffres exprimés en €)

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation des créances familles	0	0	0	0
Provision pour risques (1)	0	5 000	0	5 000
Provisions pour indemnités départ retraite	0	0	0	0
Total	0	5 000	0	5 000

(1) Subventions non reçues donc incertaines

9 - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES (chiffres exprimés en €)

Nature	Montant	Échéances	
		Jusqu'à un an	A plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits(1)	0	0	0
Sous-total dettes financières	0	0	0
Fournisseurs	25 746	25 746	
Fournisseurs Retenue de garantie	0	0	
Dettes sociales & comité d'entreprise	12 163	12 163	
Etat et autres collectivités	0	0	
Autres dettes	10 000	10 000	
Sous-total autres dettes	47 909	47 909	0
Total	47 909	47 909	0

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

0

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

0

Emprunts, dettes contractés auprès des membres



10 - CHARGES A PAYER (chiffres exprimés en €)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 746	51 273
Dettes fiscales et sociales	12 163	32 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	10 000	10 317

11 - COMPTES DE REGULARISATION (chiffres exprimés en €)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits constatés d'avance	10 000	0

Néant

E) - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**1 - CHIFFRE D'AFFAIRES** (chiffres exprimés en €)

Détail du Chiffre d'Affaires	31/12/2018	31/12/2017
Recettes de production (clips)	30 000	36 000
Sous Total Recettes	30 000	36 000
Subventions d'exploitation	387 133	273 500
Sous Total Subventions de fonctionnement " Forfaits "	387 133	273 500
Prestations annexes (espace pub ORANGE + prestation camion CREIL)	20 500	0
Sous Total autres Prestations	20 500	0
Total général	437 633	309 500

2 - AUTRES PRODUITS (chiffres exprimés en €)

Détail des Autres Produits	31/12/2018	31/12/2017
Autres Produits	0	1
Total général	0	1

3 - REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES (chiffres exprimés en €)

Détail des reprises sur provisions et transferts de charges	31/12/2018	31/12/2017
Reprises sur provision créances douteuses	0	0
Reprises sur provision pour risques	0	0
Transferts de charges	0	-75
Total général	0	-75

F)- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

1. ENGAGEMENTS DONNES

Néant

2. ENGAGEMENTS RECUS

Néant

3. SURETES REELLES

Néant

4. AUTRES ENGAGEMENTS

Néant

